



Kirkland est une ville dynamique qui offre à sa population un milieu de vie à la fois harmonieux et sécuritaire. Plus jeune municipalité de l'île de Montréal, son territoire se compose d'attrayants quartiers résidentiels et d'espaces commerciaux et industriels stratégiquement répartis de part et d'autre de l'A-40, où sont établis de nombreux commerces et industries de prestige. Ville moderne et attrayante où la convergence des cultures, l'épanouissement et le progrès s'entremèlent, Kirkland est une ville d'exception, synonyme de vitalité et de qualité de vie.

## OFFRE D'EMPLOI PRÉPOSÉ/PRÉPOSÉE D'ENTRETIEN (SERVICE DES LOISIRS) SUR APPEL

*Titre conventionné : Préposé/Préposée aux travaux de propreté et à l'entretien - sports et loisirs*

**Horaire de travail :**

- Sur appel ou horaire selon l'assignation du service.
- Quarts de jour, soir et/ou de nuit.
- Maximum 37.5 heures par semaine (pas de minimum d'heures garantie).
- Service ouvert 7 jours sur 7.

**Salaire :** 32.76 \$ l'heure

**Principales responsabilités et tâches :**

Sous l'autorité du chef de section – installations loisirs, l'auxiliaire effectue divers travaux manuels pour assurer l'entretien et la propreté des chalets, des terrains et des bâtiments municipaux.

La personne est principalement tenue d'effectuer divers travaux requérant des efforts physiques tels: déneiger des accès, nettoyer des patinoires, exécuter des petits travaux de réparation, nettoyer des vestiaires, laver des vitres, balayer, laver, cirer des planchers, préparer des terrains de baseball, préparer et monter des salles, faire de la surveillance des lieux, etc. L'auxiliaire contribue au maintien d'un environnement de travail positif et sécuritaire.

**Exigences du poste :**

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5
- Détenir une attestation du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (un atout)
- Posséder une expérience pertinente à la fonction
- Savoir lire, écrire et parler le français, et avoir une connaissance de base de l'anglais afin de répondre aux questions des citoyens (Ville statut bilingue)

**Habiletés requises :**

- À manipuler l'outillage utilisé pour les travaux du métier ;
- À effectuer certaines opérations ou certains travaux simples du métier ;
- À faire preuve de tact et de courtoisie.

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines en cliquant sur le lien suivant : **Emplois – Ville de Kirkland**  
(<https://www.ville.kirkland.qc.ca/nos-emplois>)

LA VILLE DE KIRKLAND SOUSCRIT AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ EN EMPLOI ET S'EST ENGAGÉE À INSTAURER DES PROCESSUS DE SÉLECTION ET UN MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIFS ET EXEMPTS D'OBSTACLES. LES FEMMES, LES AUTOCHTONES, LES PERSONNES HANDICAPÉES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES SONT INVITÉS À SOUMETTRE LEUR CANDIDATURE. IL INCOMBE AU POSTULANT DE NOUS AVISER EN TEMPS OPPORTUN, DE TOUT BESOIN SPÉCIFIQUE POUR LEQUEL DES MESURES D'ADAPTATION DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LUI PERMETTRE UNE ÉVALUATION JUSTE ET ÉQUITABLE. LES RENSEIGNEMENTS REÇUS À CE SUJET SERONT TRAITÉS DE FAÇON CONFIDENTIELLE.

LE GENRE MASCULIN EST EMPLOYÉ COMME GÉNÉRIQUE, DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.